

Le chantier des collections du musée des Beaux-Arts de Tours

CATHERINE PIMBERT,
RÉGISSEUR DES COLLECTIONS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE TOURS

La conservation préventive intervient sur l'ensemble des domaines qui peuvent avoir des incidences et des effets sur l'intégrité d'une collection, d'un objet ou d'une œuvre d'art, et menacer à terme son existence¹

La conservation préventive est une démarche globale qui recouvre l'ensemble des mesures prises afin de prolonger la vie des objets en prévenant, dans la mesure du possible, leur dégradation naturelle ou accidentelle.

Un chantier des collections entre naturellement dans le champ de ces actions de conservation préventive. Il s'agit de la mise en œuvre d'un programme muséologique qui permet l'étude systématique des collections d'un musée et leur mise à niveau sanitaire : cela correspond à une succession d'actions de traitement programmées et organisées logiquement dans un calendrier déterminé.

Depuis plus de vingt ans, en France, une politique systématique de gestion, de conservation et de traitement des collections s'est progressivement mise en place dans les musées. C'est Christiane Naffah, conservatrice au musée du quai Branly chargée des restaurations puis directrice du C2RMF, qui est à l'origine de la généralisation de l'expression de « chantier des collections » au monde des musées dans les années 2000. Par la suite d'autres grands chantiers ont été menés aux musées d'art moderne de Saint-Etienne ou de Lille et surtout au MuCEM de Marseille avec le traitement d'environ un million d'objets.

Un chantier des collections est donc une opération d'envergure qui va bouleverser le quotidien : il ne se lance pas par hasard et correspond à un moment particulier de la vie du musée (une rénovation, un plan de conservation préventive, un déménagement).

Un constat est à l'origine du chantier des collections du musée des Beaux-Arts de Tours : les réserves actuelles du musée ne sont pas adaptées à la bonne conservation des œuvres.

En effet, le musée est situé dans un bâtiment classé Monument historique, qu'il est difficile de modifier (**fig. 1**).

Il est composé de trois niveaux, auquel s'ajoutent les combles et le sous-sol. S'il offre à l'œil des visiteurs des salles prestigieuses pour les expositions permanentes ou temporaires, il n'est plus possible d'y aménager des réserves et des locaux de travail en adéquation avec les

1 Citation du C2RMF

MÉDIATION CULTURELLE ET PRATIQUES DE L'EXPOSITION
TOURS, UNIVERSITÉ FRANÇOIS RABELAIS, 3-4 OCTOBRE 2013
MASTER HISTOIRE DE L'ART – OPTION 1

besoins du musée et les normes actuelles concernant la conservation et la préservation des œuvres.



Fig. 1 : Musée des Beaux-Arts de Tours

Les réserves, qui contiennent environ 92 % des objets (peintures, sculptures, dessins, estampes, mobiliers, objets d'art, soieries...), représentent actuellement 860 m² et sont constituées de 24 salles plus les combles, disséminées sur les 5 niveaux du bâtiment. Elles se présentent en une succession de petits volumes qui, outre leur climat impossible à contrôler, ne permettent pas une manipulation et une consultation satisfaisantes des œuvres. Elles créent surtout des problèmes d'entassement et d'« empoussièremment » préjudiciables à leur bonne conservation (**fig. 2 et 3**).



Fig. 2 et 3 : Les réserves

Le manque d'espace a entraîné au cours des années l'obligation d'utiliser le moindre endroit disponible. Parfois des salles d'exposition ont dû être fermées pour faire face aux nécessités les plus pressantes (**fig. 4**).



Fig. 4 : Salle d'exposition encombrée

Parallèlement, la collection croît : elle est passée de 135 numéros, au moment de la création du musée en 1794, à plus de 17 000 objets aujourd'hui, dans les mêmes locaux.

Au vu de l'état alarmant des réserves et des conditions de conservation dégradées, la ville de Tours, avec le soutien de la Communauté d'Agglomération Tour(s) Plus, du Conseil Régional du Centre et du Ministère de la Culture et de la Communication, a donc décidé de réhabiliter l'ancien bâtiment du Crédit Lyonnais situé sur le site de la Camusière, à Saint-Avertin, afin de créer des réserves externalisées et mutualisées, adaptées pour le musée des Beaux-Arts, le musée du Compagnonnage et le Muséum d'Histoire naturelle (**fig. 5**).

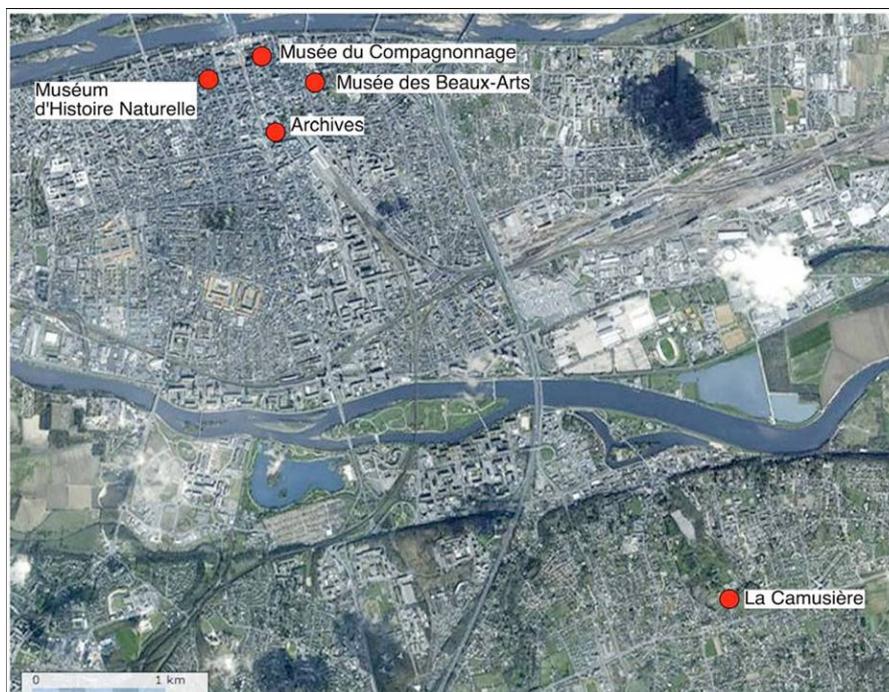


Fig. 5 : Emplacement des réserves

Le projet a été élaboré de juillet 2008 à juin 2010 par le cabinet BL associés, programmiste spécialisé dans l'aménagement de réserves. Le nouveau local se développera sur un total de 1685 m² comprenant des enceintes patrimoniales différenciées selon les types de collections, des salles de travail, des aires de livraison, d'emballage, de transit et de stockage.

Les objectifs de ce projet sont :

- Assurer la conservation des collections des musées dans de bonnes conditions :
 - l'accueil et la protection des œuvres ;
 - la conservation des collections dans des espaces différenciés en fonction de la nature des matériaux ;
 - la réception des collections, déchargement / chargement des œuvres, l'enregistrement des entrées et sorties ;

MÉDIATION CULTURELLE ET PRATIQUES DE L'EXPOSITION
TOURS, UNIVERSITÉ FRANÇOIS RABELAIS, 3-4 OCTOBRE 2013
MASTER HISTOIRE DE L'ART – OPTION 1

- le transit, la quarantaine, le conditionnement des œuvres et le processus de traitement des collections.

- Assurer la sûreté et la sécurité des collections des musées (vol, incendie, intrusion, inondation...).

- Offrir les espaces de service pour le travail sur les œuvres, leur consultation et leur étude, pour le stockage du matériel.

En janvier 2010, le cabinet Futur Antérieur, conseil en conservation préventive, et des restaurateurs spécialisés, ont réalisé un bilan sanitaire global, des œuvres en réserve, collection par collection. Leur rapport est dans l'ensemble assez inquiétant puisqu'il fait état d'une infestation active d'insectes xylophages dans les collections organiques et qu'il considère en mauvais état les collections de peintures, de photographies, de sculptures en bois, d'objets d'art et de mobiliers. Les collections d'arts graphiques, de textiles et de plâtres sont dans un état acceptable tandis que les sculptures en pierre et métal et les céramiques sont en bon état de conservation malgré un fort « empoussièrément » (fig. 6 à 9).



Fig. 6 à 9 : Cas d'infestations, d'altérations et d' « empoussièrément » dans les collections

MÉDIATION CULTURELLE ET PRATIQUES DE L'EXPOSITION
TOURS, UNIVERSITÉ FRANÇOIS RABELAIS, 3-4 OCTOBRE 2013
MASTER HISTOIRE DE L'ART – OPTION 1

À la suite de ce premier rapport, Futur Antérieur a établi un rapport final établissant un protocole d'actions pour mettre en œuvre le « chantier des collections ».

L'état sanitaire des collections est d'une grande importance. Toutes les œuvres doivent faire l'objet d'un traitement global avant leur mise en place dans les nouvelles réserves. Pour programmer le chantier il est nécessaire de faire un prévisionnel et d'évaluer tous les besoins.

Le temps : le chantier prévu pour une durée très optimiste de 27 mois devra sans doute être allongé d'une année entière.

Le matériel : il faut faire de nombreuses acquisitions avant de commencer :

- Outils de travail : matériel informatique, aspirateurs, brosses, pinceaux, spatlers, étiquettes, cutters, feutres de marquage, gants, blouses, masques....
- Matériel de conditionnement et d'emballage : bacs, boîtes, mousses, papiers permanents, papiers de soie....
- Engins de manutention et de levage : estrade mobile, diables, porte panneau, plateaux roulants, trans-palette...
- Mobilier de stockage temporaire : étagères, armoires, tables de travail...
- Appareils de contrôle du climat.

Le personnel : quelles seront les disponibilités? Combien de personnes seront nécessaires pour faire tourner le chantier ? Il faut aussi prévoir la formation du personnel.

Le budget : il devra recouvrir les achats de départ, les besoins en interventions extérieures : restaurateurs, traitements, transporteurs, encadrement du chantier par Futur Antérieur (assistance technique).

Il faut ensuite établir la planification et le phasage, afin de mettre en œuvre le chantier. Environ 12 000 œuvres du musée sont à traiter et déménager. Ne resteront au musée que les objets actuellement conservés au coffre (argenterie, numismatique, glyptique, miniature et autres petits objets précieux).

Un chantier des collections est donc une succession d'actions de traitement, programmées selon un calendrier déterminé, organisées logiquement et recouvrant les opérations suivantes :

- récolement,
- évaluation de l'état des collections,
- traitement d'urgence,
- dépoussiérage des œuvres,
- conditionnement des œuvres,
- stockage provisoire.

Environ 12 000 objets seront traités et déménagés.

Le récolement : c'est une procédure légale, en cours dans tous les musées de France, et qui devra être renouvelée tous les dix ans. Cette nouvelle loi a été mise en place en 2004, et le récolement doit être achevé en juin 2014. Il s'agit de vérifier sur pièce et sur place que tous les objets inscrits dans l'inventaire sont bien présents dans le musée ou localisés dans un lieu de dépôt.

Une campagne photographique est associée au récolement pour que l'intégralité des œuvres puisse être identifiée facilement.

Évaluation de l'état de l'œuvre (fig. 10)

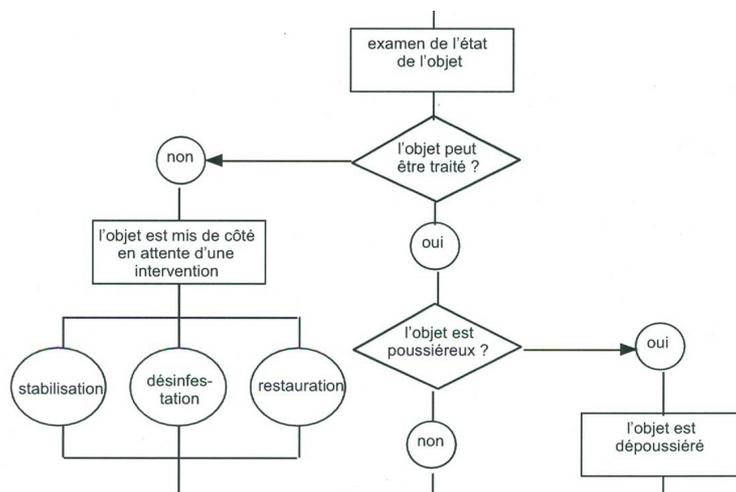


Fig. 10 : Graphique d'évaluation de l'état de l'œuvre

Si l'œuvre est fragile, instable, qu'elle présente des risques à l'emballage, elle sera mise de côté et montrée à un restaurateur pour un traitement d'urgence. Il ne s'agit pas de restaurer les pièces mais de s'assurer de leur solidité avant de les conditionner (fig. 11). Si l'œuvre est stable, elle sera enregistrée (pour la traçabilité du mouvement) avec un numéro d'inventaire – titre – ancien lieu de conservation. Et surtout la nouvelle localisation. Chaque œuvre doit pouvoir être localisable pendant le chantier.



Fig. 11 : Peinture subissant un traitement d'urgence

Dépoussiérage (fig. 12)

Il se fait au pinceau doux, en direction de l'aspirateur à filtration intégrale. Il s'agit d'enlever le plus de poussière possible, en veillant à ne pas retirer de la matière. À cette étape, il n'est en aucun cas question de nettoyage réel de l'œuvre: elle demeure en l'état, ce qui signifie qu'elle reste parfois assez encrassée. Le dépoussiérage vise à l'élimination des causes externes d'infestations d'origine biologique et de dégradations physico-chimiques.



Fig. 12 : Cas de dépoussiérage

Conditionnement (fig. 13)



Fig. 13 : Exemple de conditionnement

Les œuvres vont rester pour certaines d'entre elles emballées pendant plusieurs mois, sans être vues ni exposées. Il est donc important de les mettre à l'abri des principaux facteurs de vieillissement et d'altération, sans en introduire de nouveaux par le biais de l'emballage. Chaque œuvre doit être protégée individuellement par des matériaux de contact neutres : papier de soie non acide, papier Bolloré, mousse de polyéthylène ou de polyuréthane, Tyvek©

(matériau synthétique non-tissé fabriqué à partir de fibres de polyéthylène offrant une barrière contre la poussière), et le Valsem© (permettant un effet de barrière totale).

Le conditionnement doit prendre en compte la forme particulière, la spécificité des matières en présence, l'hétérogénéité et la fragilité de la structure interne, comme des surfaces visibles, qui en constituent l'enveloppe. Chacun de ces éléments peut présenter un degré de fragilité particulier. La structure peut craindre un choc. La surface peut redouter le contact, le frottement, ce qui complique toute manipulation ou emballage en vue d'un déménagement.

Par exemple, les dessins de grand format doivent être roulés sur des cylindres adaptés. Des boîtes en carton non acide ou en polypropylène sont fabriquées sur mesure par le musée pour les objets de petit format. Des écrins en forme, taillés en mousse de polyéthylène, seront fabriqués pour certaines œuvres particulièrement fragiles (**fig. 14**).



Fig. 14 : Exemple d'écrin de polyéthylène

Enfin, la dernière étape sera la mise en fonction des nouvelles réserves.

Le traitement, le déménagement et le rangement de ces objets permettront d'acquérir une connaissance plus complète des collections et de leur apporter un soin global.

Ce nouvel espace assurera non seulement la conservation des œuvres dans des lieux sains, au climat maîtrisé, mais permettra également une meilleure accessibilité grâce à un mobilier de stockage adapté. Il ne sera plus nécessaire de manipuler systématiquement les œuvres pour les consulter.

Toutes les illustrations sont libres de droits : © musée des Beaux-Arts de Tours